



Cadre réservé à
l'administration :

- Confirmation réception
- Paiement :
 - Chèque
 - Espèces
 - CB
- Caution

Fiche demande réservation Box

Coupes de France des Circuits 2023

Nom :

Prénom :

Team / Société :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Souhaite réserver :

Box de 84m² (7x12m) x 450€ =

€ max 4 autos

Box de 32m² (4m x 8m) x 260€ =

€ max 1 auto (3 box disponibles)

Forfait du mercredi 19h00 au dimanche soir

TOTAL =

Merci de nous préciser le nombre d'autos que vous avez à parquer dans le box :

Ainsi que les catégories des autos :

Véhicules et Structures

Voiture tractrice

Fourgon

Semi-Remorque

Tente :

Longueur

Largeur

Votre réservation sera effective lorsque nous aurons reçu votre fiche de réservation accompagnée du paiement.

Règlement à l'ordre du MCPA.

Prise en compte des demandes par ordre de réception.

1 chèque de caution de 400€ sera exigé lors de l'état des lieux + 50 € pour la remise des clés.

RGLEMENT INTERIEUR BOX – PIT LANE

Il est formellement interdit de :

- Cuisiner et d'utiliser les box pour de la restauration
- Démontez les grilles sans autorisation
- D'intervenir sur les tableaux électriques
- Brancher des auxiliaires sur les tv
- Peindre à l'intérieur des box
- Planter quoi que ce soit au sol ou sur les murs
- Stocker du carburant

RAPPEL : LES ANIMAUX MEME TENUS EN LAISSE SONT INTERDITS DANS LES BOX

Tranquillité publique et respect de l'environnement :

- Tout matériel apporté devra être remporté : pneumatiques, bidons, éléments de carrosseries. Des contenants sont prévus dans l'enceinte du circuit pour vos huiles et liquides.
- Nous n'acceptons que les ordures ménagères dans les poubelles mises à votre disposition. Des sacs poubelles sont disponibles à l'accueil du circuit.
- **A partir de 18h30 (clôture des activités sur la piste)**, les bruits moteurs devront être limités au démarrage des moteurs sans accélération, les autres nuisances sonores (*musique...*) devront être limitées afin de ne pas gêner les autres usagers des installations.
- **De 20h à 8h, plus aucun bruit moteur ou autre ne sera toléré.**
- Les piscines éphémères sont interdites

La caution sera restituée à la fin du meeting, déduction faite des frais occasionnés par d'éventuels dégradations ou vols.

Tarifs appliqués en cas de vol / dégradation / dépôt de déchets hors ordures ménagères :

- Extincteur	200€
- Pelle	10€
- Balais	20€
- Clé x2	50€
- Téléviseur	200€
- Pneumatique	20€/pneus
- Bidon d'huile, batterie et pièces mécanique	sur devis

Exclusion

La direction du Circuit a toute autorité, même dans le cadre d'une manifestation, pour exclure des infrastructures voire de l'enceinte du Circuit toute personne ou équipe n'ayant pas respecté le présent règlement.

Date :

Signature et nom du signataire

Précédés de la mention « lu et approuvé »